

La promotion du développement durable par le renforcement de capacité (éducation et formation) des femmes et des jeunes filles par l'ONG ASMENE au Togo

Par Kafui Akossiwa AMEKOTOU
Association pour la Santé de la Mère,
du Nouveau-né et de l'Enfant (Togo)
kamekotou@yahoo.fr

1. Contexte et justification

Aujourd'hui, les disparités de genre sont manifestées presque partout dans les pays en développement notamment en Afrique. Comblé le fossé entre l'homme et la femme et amener les femmes à participer davantage au développement sont essentiels, non seulement pour réaliser la justice sociale mais aussi pour réduire la pauvreté.

Il devient donc impérieux d'inscrire le concept genre dans les programmes et les projets de développement humain durable (DHD). Ceci pour une répartition plus équitable des bénéfices de la croissance d'une part, et pour réduire d'autre part les inégalités du genre qui substantivent dans les relations hommes-femmes au niveau des autres secteurs d'activités.

En effet, depuis la Conférence Internationale sur la population et le développement en 1994 au Caire et la conférence sur les femmes à Beijing l'approche genre devient un pilier dans la lutte pour l'amélioration des droits de la personne humaine en général. Cette approche centrée sur l'équité apparaît désormais comme une des capacités des femmes à jouir pleinement de tous leurs droits.

Aussi, la plupart des pays reconnaissent-ils désormais qu'investir dans les femmes et les filles et leur faire accéder à l'autonomie est l'un des moyens le plus rentable et efficace de faire progresser l'Agenda pour le Développement. Malheureusement au Togo l'Etat n'a pas de réponse, ni de dispositif satisfaisant.

Sur le plan de la protection sociale, la sécurité sociale n'est prévue que pour le secteur formel. Le secteur informel est laissé pour compte sans aucune couverture sociale. Sur le plan politique et dans les instances décisionnelles, les femmes sont faiblement représentées et participent rarement aux grandes décisions politiques.

Sur le plan juridique, les femmes ignorant leurs droits et devoirs les plus élémentaires sont spoliées des droits successoraux dont elles doivent bénéficier après le décès de leur époux ou parents.

Dans le souci de combler le vide juridique, l'ONG ASMENE entendez « Association pour la Santé de la Mère, du Nouveau-né et de l'Enfant » dans les actions qu'elle mène en milieu rural notamment à Vogan, Kévé et Plateau (prise en charge des OEV) en milieu scolaire, protection et promotion des droits des travailleurs domestiques (filles domestiques à Lomé et à l'intérieur du pays) trouve urgent d'engager des actions en faveur de la gente féminine pour sa promotion au Togo, d'où son projet intitulé : Promotion du genre comme conclusion indispensable au développement.

2. Objectif général

Le projet vise à contribuer à la promotion du genre au Togo.

3. Objectifs spécifiques

- Impliquer les autorités politiques, traditionnelles et religieuses dans la promotion du genre ;
- Renforcer les capacités des femmes et des jeunes filles ;
- Rendre opérationnelles les dispositions (textes de lois) existantes ;
- Promouvoir les mécanismes institutionnels de promotion de la femme ;

- Mettre en place des points focaux au niveau des différents ministères ;
- Doter les points focaux du pouvoir d’agir et d’influer sur les décisions.

4. Stratégies - activités

Pour atteindre ces objectifs, des stratégies et activités diverses sont définies.

a) Stratégie 1 : Plaidoyer

Les activités seront organisées à deux niveaux, autorités politiques, parlementaires et chefferie traditionnelle.

- Au niveau des autorités politiques et parlementaires des émissions d’informations et de plaidoyer seront organisées pour faire adopter d’une part des textes juridiques liés à la question du genre, et d’autre part ratifier les dispositions internationales pour opérationnaliser les dispositions existantes.
- Au niveau de la chefferie traditionnelle des réunions d’information seront également organisées pour lui expliquer davantage les droits élémentaires des femmes et des enfants et exiger d’elle leur respect. De même une éducation contre les pratiques Traditionnelles néfastes (levirat, sororat, excision, etc.) sera enseignée.

Activités

Des stratégies de lutte contre le trafic et le travail des enfants seront enseignées.

Par ailleurs les jeunes filles travailleurs domestiques rencontrent d’énormes problèmes dans l’exercice de leur métier : abus sexuel, viol, violence domestique, traitements inhumains et dégradants sévices corporels, absence de contrat de travail, salaire de misère, longues journées de travail et de corvées. Tous les droits des filles domestiques étant bafoués ; le secteur n’étant ni réglementé, ni organisé, tout ceci plonge les domestiques dans une situation inconfortable, incertaine et compromettante.

L’adoption de textes et de dispositions protégeant et réglementant ce corps de métier en vue de l’intégration socio-économique de ces jeunes filles sont entre autre action que ASMENE s’est évertuée à engager auprès des autorités des services techniques et traditionnelles dans l’intention de se joindre au projet pour une action soutenue en faveur de cette couche encore de l’adoption des textes réglementaires.

Par ailleurs, en matière de santé de la reproduction (SR) des jeunes filles scolaires et extra-scolaires, des paires éducatrices seront identifiées parmi les élèves, apprenties et patronnes d’ateliers en vue de l’intensification de la lutte contre les IST/VIH/SIDA.

Ces paires auront à organiser des causeries éducatives à produire des sketches et organiser des activités de sensibilisation.

b) Stratégie 2 : Identification des leaders communautaires et mise en place de paires éducatrices

Des leaders communautaires seront identifiés au sein des collectivités locales. Ces leaders seront constitués en paires éducateurs pour exercer des activités de proximité.

Formation

Elle sera organisée à l’intention des femmes et jeunes filles dans les domaines suivants :

- Genre, Développement et Connaissance ;
- Leaderships féminin, Plaidoyer et Réseautage ;
- Organisation, Gestion.

Alphabétisation

Des cours d'alphabétisation fonctionnelle seront, organisés à l'endroit des femmes et jeunes filles pour leur permettre de rentrer dans l'ère de l'information et de gérer leurs activités.

Des modules portant sur la santé seront également développés au cours de la session.

Éducation sanitaire

Les jeunes filles qui sont employées comme portefaix, domestiques, filles de bars, de boutiques ou déscolarisées seront recensées et recevront une formation sur les notions élémentaires de santé primaires.

Les modules qui seront développés sont les suivants :

- définition des concepts en matière de santé ;
- les maladies courantes ;
- les maladies sexuellement transmissibles ;
- le SIDA ;
- l'avortement ou l'interruption de la grossesse ;
- l'entretien de la grossesse ;
- la contraception ;
- l'éducation sexuelle ;
- la planification familiale ;
- les soins de santé primaires ;
- la prévention des infections ;
- la maternité sans risque ;
- les maladies infantiles ;
- l'assainissement du milieu ;
- la santé de la reproduction ;
- les risques de contamination des IST/VIH/SIDA et les grossesses non désirées.

Outre cette formation les jeunes filles seront initiées dans les domaines divers tels que :

- la coupe et la couture ;
- la cuisine ;
- la dactylographie ;
- le secrétariat ;
- la gestion de micro-entreprises.

Il s'agit de petits métiers que les jeunes filles en difficultés apprendront. Ce qui leur permettront de trouver un micro-emploi, de s'autosuffire, et de prendre en charge leurs besoins en santé et autres besoins sociaux.

Activités génératrices de revenus

Des formations seront données aux femmes et jeunes filles en matière de création d'auto-emploi et à la gestion des activités génératrices de revenus. En effet, il a été constaté que la majorité d'entre elles se bat pour économiser ou épargner leur revenu. Malheureusement celles qui prennent l'initiative se dirigent vers des institutions peu crédibles.

A partir de la formation, des informations sont fournies sur les institutions financières crédibles existantes ainsi que les conditions d'ouverture de compte.

Des notions leur sont données au cours de la formation sur l'importance pour elles de disposer des pièces d'identité (certificat de naissance, carte d'identité, certificat de nationalité).

Les micro-crédits

Un programme de recherche de petits crédits sera initié pour aider les jeunes filles organisées, en mettant à leur disposition de petits crédits pour exercer des activités génératrices de revenus. Ce volet concernera les

jeunes filles ciblées par le projet et autres filles non ciblées par le projet mais qui sont en difficultés et répondent aux critères de micro-crédits.

Le montant des crédits sera de 10.000 à 200.000 suivant les cas. Ces fonds qui seront mis à la disposition des jeunes filles et femmes leur permettront de satisfaire leurs besoins élémentaires sociaux (nutrition, charges familiales et besoins divers en santé, etc.).

Publication

Pour une large connaissance des textes conventionnels relatifs aux droits de l'homme, de la femme et du code togolais des personnes et de la famille, des publications seront faites. De même des affiches seront produites et des panneaux publicitaires géants seront installés à des points stratégiques pour une visibilité plus grande.

Sensibilisation

Elle sera organisée sur les médias publics et privés et consistera à diffuser d'une part des informations relatives aux avantages de l'alphabétisation pour les femmes et jeunes filles. D'autre part à dégager les conséquences qui en découlent. Dans le cadre de la Protection Sociale et de la Promotion Professionnelle des Travailleurs Domestiques des sketches seront produits pour présenter les traitements inhumains et dégradants dont sont victimes les filles domestiques.

Droits et devoirs

Des formations seront données aux femmes et jeunes filles en matière de droits et devoirs pour que dans l'exercice de leur profession, les limites de leur prérogative soient connues de même que celles des employeurs.

c) Stratégie 3 : le réseautage

Activités

Le réseautage apparaît comme un élément incontournable dans la promotion du genre. Par conséquent des réseaux nationaux et internationaux seront développés pour des partages d'idées et d'expériences.

d) Stratégie 4 : la pratique des technologies de la communication

Activités

Le chiffre des femmes impliquées dans la pratique des technologies de la communication est très négligeable, néanmoins des dispositions ont été prises au niveau de l'ONG ASMENE pour promouvoir cette pratique. C'est ainsi qu'elles commencent par occuper une place de plus en plus importante dans l'utilisation de l'internet, des radios communautaires, télévisions et les télécommunications.

Les résultats

- Une prise de conscience plus grande des femmes sur la question ;
- Les femmes ainsi que les jeunes filles commencent par envahir la société de l'information, le monde du développement mais cela reste encore largement insuffisant ;
- Des campagnes régulières sont organisées ;
- Une plus grande prise de conscience au niveau des autorités ;
- Beaucoup de textes ont été ratifiés et opérationnalisés et les droits de la femme en la matière ont été vulgarisés.

Conclusion

Le développement durable est considéré comme un changement socio-anthropologique dont les impacts s'inscrivent dans une pérennité.

Pour aboutir à ce type de développement, de nombreuses actions restent à entreprendre pour promouvoir la femme dans la société surtout à cette époque de la mondialisation.

L'implication reste à un niveau assez faible ; c'est pourquoi de grandes rencontres comme celle-ci doivent permettre de se pencher sérieusement sur le cas particulier de la femme afin que son intégration définitive soit envisagée pour l'accompagner dans cette société.

Quelques définitions

- **Développement / Développement durable** : Le développement est un processus qui conduit à l'élargissement de la gamme des possibilités qui s'offre à chacun.

Le développement humain durable est centré sur les personnes. Il se veut plus démocratique et plus participatif. Il repose enfin sur un juste équilibre entre la population, l'exploitation des ressources, le développement et la protection de l'environnement.

Pour atteindre un développement humain durable, il est donc nécessaire de prendre en compte le genre et son milieu afin d'aboutir à une gestion rationnelle de l'environnement.

- **Projet** : Toute action ou programme initié qui vise le passage d'une étape A considérée comme situation de manque ou de besoin vers une étape B pris comme situation d'évolution.
- **Arène** : Espace sociale où prennent place les confrontations et les affrontements entre groupe stratégique ou groupe prioritaire ou visé.
- **Genre** : Ce qui se réfère aux rôles et responsabilités des femmes et des hommes . Le genre met l'accent sur la redistribution des rôles et l'attribution des statuts aux individus en se basant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.
- **Action participative** : Action où le bénéficiaire est associé et apporte son contribution à toutes les étapes depuis l'identification des besoins jusqu'à la réalisation de cette action ou projet.
- **Renforcement de capacité** : Activité de formation , de sensibilisation, information et d'éducation.
- **Leadership féminin** :
 - Accès de la femme au pouvoir social , économique et politique
 - Accès aux emplois, aux activités génératrices de revenu (AGR).
- **Empowerment** : renforcement du pouvoir de la femme
- **Réseautage** : Regroupement des ONG, Association, groupement et organisation communautaire (CVD = Comité Villageois de Développement ; CDQ = Comité de Développement des Quartiers ; COSAN = Comité de Santé ; COGES = Comité de gestion).